

Réf. : LV/LB

Paris, le 24 novembre 2020

APPEL A CANDIDATURES

CHARGE.E D'AFFAIRES DES ACTIONS DE FORMATION CDI - Temps Plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA OCCITANIE

Dans le cadre d'une réorganisation, l'Association territoriale des Ceméa Occitanie recrute un.e chargé.e d'affaires en charge de la commercialisation des différentes formations proposées par l'Association.

1. POSTE

Placé.e sous l'autorité du directeur, la.le titulaire du poste aura la responsabilité de développer un réseau de partenaires pour faire connaître les actions de formation développées au sein de l'association.

Le poste est classé au 3^{ème} profil de responsabilité du groupe D des métiers administratifs de l'Accord collectif relatif à la classification et à la rémunération de l'UES des Ceméa (indice 340).

Il est à pourvoir à temps plein, en contrat à durée indéterminée.

2. MISSIONS

- Œuvrer pour le développement des contrats de formation professionnelle continue et de l'apprentissage.
- Participer au développement d'une stratégie de vente des formations dans l'ensemble des champs d'activité de l'association.
- Rechercher des interactions avec les entreprises régionales suscitant le reversement de la taxe d'apprentissage et le mécénat.

3. COMPETENCES REQUISES

- Très bonnes aptitudes relationnelles.
- Connaissance a minima du milieu de l'entreprise de la région Occitanie.
- Autonomie, polyvalence.
- Bonne connaissance du champ de la formation.
- Compréhension des mécanismes de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- Faire preuve de dynamisme et d'initiative.
- Etre en mesure de tenir et de diriger des réunions.
- Connaissance et intérêt du milieu de l'Economie Sociale et Solidaire.

4. PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme d'Ecole de commerce ou IEP (Institut d'Etudes Politiques) ou un équivalent Bac +3 minimum en commerce et vente.
- Justifier de 2 années d'expérience serait un plus.
- Etre titulaire du permis B.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Le poste est basé à Montpellier (34).

Des déplacements très réguliers au niveau régional, et ponctuellement au niveau national sont à prévoir.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base de la modulation annuelle (Article 4.4.1 de l'accord d'entreprise relatif à l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1^{er} janvier 2021.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à faire parvenir dès maintenant et jusqu'au 11 décembre 2020.

De préférence par mail à : servicerh@cemea-occitanie.org

Ou par courrier :

**Association territoriale des Ceméa Occitanie
A l'attention de François MOREAUX, Directeur
501 rue Métairie de SAYSSET
CS 10033
34078 MONTPELLIER CEDEX 3**

La candidature d'un-e salarié-e d'une association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc CAZAILLON